

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250313-DELIB-25-55-DE Date de télétransmission : 19/03/2025

Date de réception préfecture : 19/03/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 13 MARS 2025

Nombre de membres:

En exercice: 59 Présents: 46 Pouvoirs: 9 Votants:54

Date de convocation et d'affichage: 7 mars 2025

Numéro: D20250313_55

Objet:

Avenant n°1 au contrat de concession portant sur la gestion et l'exploitation de la Recyclerie Intercommunale de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	Х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	Х		
	Thierry	JOLIVET	Х		
	Stéphane	MERIEUX	Х		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	Х		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	Х		
CHATILLON LA PALOD	Chantal	BROUILLET	Х		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	Х		
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	Х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		х	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250313-DELIB-25-55-DE Date de télétransmission : 19/03/2025

Date de teletransmission: 19/03/2025 MONTHIEUXDate de récephidin paréfecture li LLASACON 2025 x P. II						
NELDALLE LEC DAMES	Michel	CHALAYER		Х	C. MONIER	
NEUVILLE LES DAMES	Rachel	RIONET		х	JP. GRANGE	
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		Х		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	х			
	Ludovic	LOREAU	х			
SAINT ANDRE DE CORCY	Evelyne	ESCRIVA	х			
	Pascal	GAGNOLET	х			
	Claude	LEFEVER	х			
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	х			
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х			
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	х			
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	х			
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х			
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	х			
CAINT DALIL DE VADAY	Cédric	MANCINI	х			
SAINT PAUL DE VARAX	Evelyne	ABRAM-PASSOT	х			
	Marcel	LANIER	х			
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Martine	MOREL-PIRON	х			
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		Х	L. LOREAU	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		Х		
VALEINS	Fréderic	BARDON	х			
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х			
	Pierre	LARRIEU	х			
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	х			
	François	MARECHAL		х	P. LARRIEU	
	Marie Anne	ROUX		Х	I.DUBOIS	
	Didier	FROMENTIN	Х			
	Agnès	DUPERRIER	Х			
	Jacques	LIENHARDT		Х	JF. JANNET	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		х		

Secrétaire de séance élu : Christophe MONIER

Rapporteur: Christophe MONIER

Vu le code de la commande et notamment ses article L3135-1, 5°, R.3135-5, R.3135-7 du Code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-6, **Vu** le projet d'avenant proposé,

Il est rappelé qu'une procédure de concession de service relative à la gestion et exploitation de la recyclerie intercommunale de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne a été menée jusqu'à son terme et que le contrat a été signé avec l'Association TREMPLIN.

Ce contrat est le fruit d'un nouveau projet, et il convient donc de procéder à quelques ajustements pratico-pratiques du contrat par le biais d'un avenant notamment afin d'adapter certaines mentions contractuelles à la réalité du terrain.

Les modifications proposées n'engendrent aucune conséquence financière pour les parties et les modifications ne sont pas substantielles.

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250313-DELIB-25-55-DE Date de télétransmission : 19/03/2025 Date de réception préfecture : 19/03/2025

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver les termes de l'avenant n°1 à la concession de service public relative à la gestion et exploitation de la recyclerie intercommunale de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne conclu avec l'Association TREMPLIN, ci-annexé,
- D'autoriser Madame La Présidente à signer l'avenant n°1 et tous les documents afférents à ce sujet.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 54 voix pour et 1 abstention :

- **D'approuver** les termes de l'avenant n°1 à la concession de service public relative à la gestion et exploitation de la recyclerie intercommunale de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne conclu avec l'Association TREMPLIN, ci-annexé,
- **D'autoriser** Madame La Présidente à signer l'avenant n°1 et tous les documents afférents à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, le 13 mars 2025.

La Présidente, Isabelle DUBOIS